

**BRUAY.** — *Singulier attentat.* — Samedi, à 10 heures 8 du matin, au moment où le train mixte de Valenciennes à Bruay traversait le sentier située en dehors de la gare de cette commune, M. Legat, qui se tenait debout dans un fourgon, vit une balle Flobert venir s'enclencher dans la porte ouverte de ce fourgon. M. Legat eut le temps d'apercevoir un individu qui se trouvait à l'intérieur du portillon du passage à niveau, et qui s'éloigna aussitôt. Le train arriva à destination, on se mit à la poursuite du malfaiteur sans réussir à l'atteindre.

**VALCENNES.** — Nous avons eu soir une conférence de M. Paul Dervouillé qui avait attiré grand monde au théâtre. Les loges seules restées inoccupées produisaient un fâcheux effet. M. Dervouillé qui l'a dit et répété, ne fait pas de politique, avait en le tort de se présenter sous le patronage d'un Comité républicain, et c'est à ce motif qu'il faut attribuer l'abstention d'une partie de la société.

Ici, comme à Lille, l'orateur a été chandement acclamé ; il sait faire vibrer, par ses cheveux accrochés, la fibre patriotique et on la suit avec un vif intérêt dans le développement du programme de la Ligue des patriotes.

M. Deloncle, qui l'accompagne, a pris la parole après lui, et avec une grande netteté, il a appuyé les affirmations de M. Dervouillé, en s'occupant particulièrement des questions de concurrence industrielle et commerciale.

M. Dervouillé a bien voulu, pour terminer la séance, déclarer l'une de ses poésies : *La Clairon*, qui a suscité des bravos répétés.

### PAS-DE-CALAIS

**ST-VERNANT.** — Une femme nommée Marie Bruxaut a été surprise par l'arrivée d'un train de voyageurs. La mort a été instantanée.

**TURIN.** — Le 18 et le 20 de ce mois, en crissant à Thieu, les fondations d'une maison le long du pavé qui conduit à Braquengoux, on a trouvé deux squelettes parfaitement conservés. Ils étaient placés l'un à la suite de l'autre, parallèlement à la route et à environ soixante centimètres de profondeur.

**CALAIS,** 26 décembre. — *Adjudication.* — M. Moïse Rogier, entrepreneur à Roubaix, a été déclaré adjudicataire des travaux de construction de l'hôtel des postes et télégraphes, à Calais.

### AISNE

**MARET-DAMPCOURT.** — Un terrible accident de chasse vient de jeter l'âme dans le pays. M. Léon Choisy, chassant seul sur le territoire de Maret-Dampcourt, son pied s'est embarré dans des racines à fleur de terre. Le chien du fusil s'est abattu et toute la charge a pénétré dans le bras gauche, près du poignet. M. Choisy a perdu une quantité considérable de sang, il a eu le courage de faire un long chemin pour chercher des secours, il est tombé, épuisé, au bord de la route. M. Boucher, qui passait en voiture, l'a ramené à Chauny. MM. les docteurs Tison et Lefranc étaient hier soir auprès de lui.

### LA DYNAMITE A CARVIN

M. Delmiche, fils de l'ingénieur et directeur des mines de Drucourt, n'est aperçu, il y a quelques jours, qu'une cartouche de dynamite munie de deux mèches et d'une amorce fulminante, avait été déposée sur la dernière marche du porche de la maison qu'il habite avec sa famille. Elle était disposée de façon à ce que la première personne sortant de la maison l'entraîne et déterminât ainsi une explosion qui aurait pu avoir des suites terribles.

M. Delmiche, ne sachant quelle main criminelle avait pu concevoir un semblable projet, se rappela avoir refusé du travail à un nommé Bricourt, mineur belge, qui a été arrêté.

### LES VOLEURS A LA TIRE

Il y a quelque temps, la ville d'Aire avait eu à triste favour de recevoir la visite d'une bande de voleurs, qui, après avoir mis notre ville en coupe réglée, s'était rendue ensuite à Béthune.

L'un de ces vauriens, Georges-Alphonse Combès, âgé de 20 ans, cuisinier, né à Bordeaux, s'est présenté mercredi dernier, à la gendarmerie d'Amiens, et y a fait la déclaration suivante :

Le 14 décembre, à ma sortie de prison, j'ai fait connaissance de deux individus dont l'un portait le nom de Marseillais, et l'autre celui de Parisien. Leur ayant dit que je sortais de prison pour escroquerie, ils m'ont déclaré que nous pouvions nous associer pour voler des portes-monnaies. Ce même jour, tous les trois, nous avons quitté Saint-Omer pour nous rentrer à Aire, où nous sommes arrivés dans la soirée ; là, nous avons volé plusieurs portes-monnaies, dont les différentes sommes réunies formaient un total d'environ 60 fr. Je suis allé au volant un ; les autres ont été pris par mes compagnons.

D'Aire, nous sommes allés à Béthune, et nous y avons le 15 décembre, à six heures du soir, comme à Aire, nous avons passé continûment nos exploits. Pendant que les Marseillais volaient les portefeuilles, le Parisien et moi nous tenions près de lui pour les recevoir et l'en débarrasser, afin que si on s'apercevait du vol ne trouvât rien sur lui. J'évalue à la somme de 100 francs le montant des vols de cette journée.

Le 16 décembre, sur la route de Béthune à Arras, nous avons rencontré une femme qui se dirigeait sur Béthune. Elle portait trois paquets. Les ayant déposés pour se reposer, le Marseillais en prit un et se souvint ; puis, après avoir mis dans ses poches, tous les gâteaux, oranges et pommes qu'il contenait, le jeta dans les champs.

Nous sommes arrivés à Arras, dans la soirée, mais nous n'avions volé dans cette ville.

Le 17 au matin, n'ayant pas retrouvé mes camarades, j'ai quitté Arras pour me rendre à Pas, où j'ai couché, et, le Pas à Amiens, où je suis arrivé hier à cinq heures du soir espérant les y retrouver, attendu que, dans le cas où l'un de nous viendrait à se perdre, le lieu de rendez-vous désigné était l'établissement de la veuve Lemaire, rue Haute-des-Tanneurs, à Amiens.

N'ayant pas retrouvé ces deux individus, et me trouvant sans argent, j'ai volé vers six heures et demie du soir, un porte-monnaie à une femme qui regardait l'étagage d'un magasin situé rue de la République.

J'ai dépensé les neuf francs qui s'y trouvaient, et, maintenant, je viens me constituer prisonnier.

Indéfense d'être qu'en gîte et la pension ont été

offerts gratuitement à ce précoce voleur et que les habitants d'Aire et de Béthune, victimes de diverses escroqueries, apprendront avec plaisir qu'un de ces jeunes scrocs est entre les mains de la justice, en attendant que, sur ses indications, ces deux complices aillent bientôt l'y retrouver.

**Statut Civil des Roubaixois.** — DECLARATION DE NAISSANCE DU 25 DÉCEMBRE. — Emma Vandenberghe, rue des Filatures, 19 — Noël Castel, rue des Parvenus, 61. — Mathias Hergem, rue de Soubise, 6. — Henri Debuysscher, rue de Lannoy, fort Desprez, 32. — Virginie Joy, rue Voltaire, 90. — André Masson, rue des Longues Haies, cour Flère, 7. — Marie Dherbecourt, rue de Wasquehal, cour Duverger, 15. — Emile Morel, boulevard de Strasbourg, 22. — Julie Alloua, esplanade des Couteaux, maisons Duponchel-Delcroix, 9.

DECLARATION DE DÉCES DU 25 DÉCEMBRE. — Léopoldine Salterne, 49 ans, ménagère, rue Charles Hockx, armateur Albert Vroomé.

Outre le fils du patron, il y a encore à bord de ce bateau quatre hommes mariés qui laissent ensemble seize enfants.

On a trouvé dans sa poche une tabatière noire, dont le couvercle est incrusté de filets métalliques.

Le juge d'instruction pour l'arrondissement de Courtrai prie tous les officiers de police et agents de la force publique de bien vouloir faire les recherches nécessaires pour découvrir l'identité du cambrioleur, et de lui donner immédiatement connaissance du résultat de leurs recherches.

**TOURNAI.** — Le gouvernement serbe a envoyé en Belgique un certain nombre de jeunes gens qui ont pour mission de s'initier aux travaux et aux services de nos chemins de fer. Trois de ces jeunes Serbes sont détachés à la station de Tournai.

**OSTENDE.** — Depuis dix-huit jours on est sauvé de la chaloupe de pêche n° 137, patron pêcheur Charles Hockx, armateur Albert Vroomé.

Outre le fils du patron, il y a encore à bord de ce bateau quatre hommes mariés qui laissent ensemble seize enfants.

### TOUT LE MONDE IRA

Achat des vêtements confectionnés pour hommages, jeans gars et enfants, à la grande maison, 56 bis Grand' Rue, Roubaix, où la vente a été organisée dans la ferme Guérinière-Les-Abres.

Le vendredi 25 décembre, à 20 heures, à Roubaix, place de l'Europe, à 100 mètres de l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée a été ouverte à 20 heures, à 2725-9378.

C'est un crime aujourd'hui, de laisser souffrir un parent, un ami, un voisin; puisqu'on ouvre de deux lettres de faire-part du décès de Monsieur Pierre-François Joseph Duthoit, veuf de Dame Adélaïde-Alain-Joseph Hollebecq, décédé à Roubaix, le 25 décembre 1883, dans sa 80<sup>e</sup> année, sont près de considérer le présent avis comme en tenant lieu de faire assister à la messe de Convoy, qui sera célébrée le jeudi 27 décembre, à 9 heures, aux Virgiles, qui seront chantées le même jour, à 4 heures, aux Convoy et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 29 décembre, à 10 heures, à l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée a été ouverte à 20 heures, à 2725-9378.

Dépot à Roubaix, chez M. Coille, pharmacien, 2979-1945.

### FAITS DIVERS

LE DRAME DE LA RUE DE TURENNE. (suite). — Les obsèques de M. Weis, la victime de la rue de Turenne, ont eu lieu, lun 1<sup>er</sup> matin, au milieu d'une affluence considérable. Pendant toute la matinée, une foule de curieux, retenus par les gardiens de la paix, a statié sur les abords de la maison mortuaire, rue de Turenne, 28.

Les amis et connaissances de la famille AVRAY-DUMENIBROUCQ, qui, par oubli, n'avaient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Albin AVRAY, décédé à Roubaix, le 27 décembre 1883, dans sa 50<sup>e</sup> année, sont près de considérer le présent avis comme en tenant lieu de faire assister à la messe de Convoy et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 29 décembre, à 9 heures, à l'église Saint-Elisabeth à Roubaix. — L'assemblée a été ouverte à 20 heures, à 2725-9378.

Les amis et connaissances de la famille AVRAY-DUMENIBROUCQ, qui, par oubli, n'avaient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Albin AVRAY, décédé à Roubaix, le 27 décembre 1883, dans sa 50<sup>e</sup> année, sont près de considérer le présent avis comme en tenant lieu de faire assister à la messe de Convoy et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 29 décembre, à 9 heures, à l'église Saint-Elisabeth à Roubaix. — L'assemblée a été ouverte à 20 heures, à 2725-9378.

Les amis et connaissances de la famille AVRAY-DUMENIBROUCQ, qui, par oubli, n'avaient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Albin AVRAY, décédé à Roubaix, le 27 décembre 1883, dans sa 50<sup>e</sup> année, sont près de considérer le présent avis comme en tenant lieu de faire assister à la messe de Convoy et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 29 décembre, à 9 heures, à l'église Saint-Elisabeth à Roubaix. — L'assemblée a été ouverte à 20 heures, à 2725-9378.

Les amis et connaissances de la famille AVRAY-DUMENIBROUCQ, qui, par oubli, n'avaient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Albin AVRAY, décédé à Roubaix, le 27 décembre 1883, dans sa 50<sup>e</sup> année, sont près de considérer le présent avis comme en tenant lieu de faire assister à la messe de Convoy et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 29 décembre, à 9 heures, à l'église Saint-Elisabeth à Roubaix. — L'assemblée a été ouverte à 20 heures, à 2725-9378.

Les amis et connaissances de la famille AVRAY-DUMENIBROUCQ, qui, par oubli, n'avaient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Albin AVRAY, décédé à Roubaix, le 27 décembre 1883, dans sa 50<sup>e</sup> année, sont près de considérer le présent avis comme en tenant lieu de faire assister à la messe de Convoy et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 29 décembre, à 9 heures, à l'église Saint-Elisabeth à Roubaix. — L'assemblée a été ouverte à 20 heures, à 2725-9378.

Les amis et connaissances de la famille AVRAY-DUMENIBROUCQ, qui, par oubli, n'avaient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Albin AVRAY, décédé à Roubaix, le 27 décembre 1883, dans sa 50<sup>e</sup> année, sont près de considérer le présent avis comme en tenant lieu de faire assister à la messe de Convoy et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 29 décembre, à 9 heures, à l'église Saint-Elisabeth à Roubaix. — L'assemblée a été ouverte à 20 heures, à 2725-9378.

Les amis et connaissances de la famille AVRAY-DUMENIBROUCQ, qui, par oubli, n'avaient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Albin AVRAY, décédé à Roubaix, le 27 décembre 1883, dans sa 50<sup>e</sup> année, sont près de considérer le présent avis comme en tenant lieu de faire assister à la messe de Convoy et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 29 décembre, à 9 heures, à l'église Saint-Elisabeth à Roubaix. — L'assemblée a été ouverte à 20 heures, à 2725-9378.

Les amis et connaissances de la famille AVRAY-DUMENIBROUCQ, qui, par oubli, n'avaient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Albin AVRAY, décédé à Roubaix, le 27 décembre 1883, dans sa 50<sup>e</sup> année, sont près de considérer le présent avis comme en tenant lieu de faire assister à la messe de Convoy et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 29 décembre, à 9 heures, à l'église Saint-Elisabeth à Roubaix. — L'assemblée a été ouverte à 20 heures, à 2725-9378.

Les amis et connaissances de la famille AVRAY-DUMENIBROUCQ, qui, par oubli, n'avaient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Albin AVRAY, décédé à Roubaix, le 27 décembre 1883, dans sa 50<sup>e</sup> année, sont près de considérer le présent avis comme en tenant lieu de faire assister à la messe de Convoy et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 29 décembre, à 9 heures, à l'église Saint-Elisabeth à Roubaix. — L'assemblée a été ouverte à 20 heures, à 2725-9378.

Les amis et connaissances de la famille AVRAY-DUMENIBROUCQ, qui, par oubli, n'avaient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Albin AVRAY, décédé à Roubaix, le 27 décembre 1883, dans sa 50<sup>e</sup> année, sont près de considérer le présent avis comme en tenant lieu de faire assister à la messe de Convoy et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 29 décembre, à 9 heures, à l'église Saint-Elisabeth à Roubaix. — L'assemblée a été ouverte à 20 heures, à 2725-9378.

Les amis et connaissances de la famille AVRAY-DUMENIBROUCQ, qui, par oubli, n'avaient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Albin AVRAY, décédé à Roubaix, le 27 décembre 1883, dans sa 50<sup>e</sup> année, sont près de considérer le présent avis comme en tenant lieu de faire assister à la messe de Convoy et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 29 décembre, à 9 heures, à l'église Saint-Elisabeth à Roubaix. — L'assemblée a été ouverte à 20 heures, à 2725-9378.

Les amis et connaissances de la famille AVRAY-DUMENIBROUCQ, qui, par oubli, n'avaient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Albin AVRAY, décédé à Roubaix, le 27 décembre 1883, dans sa 50<sup>e</sup> année, sont près de considérer le présent avis comme en tenant lieu de faire assister à la messe de Convoy et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 29 décembre, à 9 heures, à l'église Saint-Elisabeth à Roubaix. — L'assemblée a été ouverte à 20 heures, à 2725-9378.

Les amis et connaissances de la famille AVRAY-DUMENIBROUCQ, qui, par oubli, n'avaient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Albin AVRAY, décédé à Roubaix, le 27 décembre 1883, dans sa 50<sup>e</sup> année, sont près de considérer le présent avis comme en tenant lieu de faire assister à la messe de Convoy et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 29 décembre, à 9 heures, à l'église Saint-Elisabeth à Roubaix. — L'assemblée a été ouverte à 20 heures, à 2725-9378.

Les amis et connaissances de la famille AVRAY-DUMENIBROUCQ, qui, par oubli, n'avaient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Albin AVRAY, décédé à Roubaix, le 27 décembre 1883, dans sa 50<sup>e</sup> année, sont près de considérer le présent avis comme en tenant lieu de faire assister à la messe de Convoy et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 29 décembre, à 9 heures, à l'église Saint-Elisabeth à Roubaix. — L'assemblée a été ouverte à 20 heures, à 2725-9378.

Les amis et connaissances de la famille AVRAY-DUMENIBROUCQ, qui, par oubli, n'avaient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Albin AVRAY, décédé à Roubaix, le 27 décembre 1883, dans sa 50<sup>e</sup> année, sont près de considérer le présent avis comme en tenant lieu de faire assister à la messe de Convoy et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 29 décembre, à 9 heures, à l'église Saint-Elisabeth à Roubaix. — L'assemblée a été ouverte à 20 heures, à 2725-9378.

Les amis et connaissances de la famille AVRAY-DUMENIBROUCQ, qui, par oubli, n'avaient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Albin AVRAY, décédé à Roubaix, le 27 décembre 1883, dans sa 50<sup>e</sup> année, sont près de considérer le présent avis comme en tenant lieu de faire assister à la messe de Convoy et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 29 décembre, à 9 heures, à l'église Saint-Elisabeth à Roubaix. — L'assemblée a été ouverte à 20 heures, à 2725-9378.

Les amis et connaissances de la famille AVRAY-DUMENIBROUCQ, qui, par oubli, n'avaient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Albin AVRAY, décédé à Roubaix, le 27 décembre 1883, dans sa 50<sup>e</sup> année, sont près de considérer le présent avis comme en tenant lieu de faire assister à la messe de Convoy et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 29 décembre, à 9 heures, à l'église Saint-Elisabeth à Roubaix. — L'assemblée a été ouverte à